

DÉPARTEMENT
INDRE & LOIRE
ARRONDISSEMENT
CHINON



Commune de moins
de 3 500 habitants

Effectif légal du Conseil

Municipal : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 13

REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAZIÈRES DE TOURAINE

Séance du Vendredi 07 avril 2022

Le sept avril deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mazières de Touraine, légalement convoqué le trente mars deux mille vingt-deux, en application des articles L. 2121-10 et L. 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil du bâtiment de la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry ELOY, Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, BIET Evelyne, FRESNEAU Jean-Luc, ROUSSEAU Evelyne, MANCION Bruno, THENOT Hélène, FLEURY Karine, DOUTRE Enrique, SABATTIER Emmanuelle, GAIDAMOUR Patrick, TISSOT Pauline et PEAN Marie-Françoise.

Étaient absents excusés :

Monsieur MUNEREL Florian ayant donné pouvoir à MANCION Bruno

Monsieur FATTOUH Samy

Monsieur LE CLERRE Laurent

Secrétaire de séance : Mme TISSOT Pauline a été nommée

Dans le cadre des mesures visant à limiter la propagation du virus COVID 19, les règles de base seront respectées, comme les distances minimales, la mise à disposition de gels hydroalcooliques et le port du masque individuel pour les conseillers présents. L'utilisation d'un stylo personnel est prévue.

Compte-rendu de la séance du 25 mars 2022 :

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 mars 2022 a été diffusé à l'ensemble des conseillers. Monsieur le Maire invite l'assemblée à formuler ses observations et à l'adopter. Le Conseil Municipal, lors de la séance du 07 avril 2022, par un vote à main levée, sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité, des membres présents et représentés, décide

DECISION

-d'accepter le compte-rendu de la séance du 25 mars 2022 tel qu'il est transcrit,

-de signer le présent registre par les Membres présents à cette séance.

DELIBERATION N° 03715022022

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 03715022007 du 25 février 2022

01 FINANCES- DEMANDE DE SUBVENTION : AGENCE NATIONALE DU SPORT- PROGRAMME DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE- ANNEE 2022 :

EXPOSE :

Monsieur le Maire expose que le choix des investissements 2022 se porteront sur l'aménagement d'une aire de jeux pour les jeunes sur l'espace des terrains de sport de la rue du Stade.

Afin d'optimiser la pratique sportive quelle que soit la saison, notamment la pratique spontanée des jeunes tout au long de l'année, la commune de Mazières de Touraine, envisage la mise en place d'une aire de jeu multisports, sur l'espace réservé aux loisirs et activités sportives à proximité immédiate du centre bourg.

L'objectif est de structurer une infrastructure sportive attrayante pour les jeunes de la commune.

Cette nouvelle aire de sport permet de redynamiser cet espace pour en faire un lieu de rencontres et de convivialité, notamment pour le lien social des Jeunes de la commune. Il permettra aux habitants de retrouver le plaisir de faire du sport ensemble suite à l'épidémie de Covid et participer à la prévention santé et au bien-être des habitants de la commune. Le but de cet investissement est de promouvoir la pratique de sports collectifs et des activités multisports pour tout public (enfants, ados, adultes et familles), avec entre autres la découverte de nouvelles pratiques sportives et de remise en forme dès le printemps.

Une mise en concurrence a permis de retenir les devis suivants :

Société Kompan France : Pour Aménagement d'un terrain multisports : montant = 53 216,00 € HT

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence nationale du sport à hauteur de 52% pour la réalisation de ces investissements :

Ces acquisitions devraient être réalisées courant 2022.

Le financement de l'opération s'établissant ainsi :

| Financeurs | montant aide sollicité ou acquis | montant subventionnable H.T | montant aide | Taux intervention |
|---|----------------------------------|-----------------------------|--------------------|-------------------|
| DETR | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00% |
| Financement à l'Agence Nationale du Sport | sollicité | 53 216,00 € | 27 672,32 € | 52,00% |
| Autre subvention État (à préciser) | | 0,00 € | 0,00 € | 0,00% |
| Conseil départemental (FDSR 2022) | acquis | 53 216,00 € | 14 683,00 € | 27,59% |
| Sous-total des aides sollicitées | | | 42 355,32 € | 79,59% |
| Autofinancement communal | | 53 216,00 € | 10 861,39 € | 20,41% |
| Coût HT | | 53 216,00 € | 53 216,71 € | 100,00% |

Après avoir entendu l'exposé du maire ;

Après que toutes les explications aient été données,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avoir délibéré et voté, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal,

DECISION

- **Décide** de solliciter une subvention auprès de l'Agence nationale du sport, au taux le plus élevé possible.
- **D'autoriser** le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

| Nombre de votants | ABSTENTIONS | POUR | CONTRE |
|-------------------|-------------|-----------|----------|
| 12 | 0 | 13 | 0 |

02- INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

- en rappelant la réunion du **jeudi 05 mai 2022 à 19 heures** dans la salle des fêtes avec les parents d'élèves pour la mise en place d'une nouvelle tarification de la cantine.
- en rappelant le concert du **samedi 14 mai 2022** au profit de l'APE dans la salle des fêtes.
- en rappelant la réunion de présentation du PADD aux PPA le **16 mai 2022 à 10h00** dans la salle du Conseil Municipal.
- en rappelant que le PADD sera ensuite présenté à la population lors d'une réunion publique le **2 juin 2022 à 19 heures** dans la salle des fêtes.

Prochaine réunion du conseil municipal vendredi 20 mai 2022 à 18 heures 30 avec présence de Mr GRIT Yann .

L'ordre du jour étant clos et aucune autre question n'étant posée, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 30.

Délibérations de la séance du Conseil Municipal du 07 avril 2022 :

Délibération n° :03715022022: Finances- Demande de subvention : AGENCE NATIONALE DU SPORT- Programme des équipements sportifs de proximité- ANNEE 2022

Ont signé les Membres présents :

| Nom | Prénom | Qualité | Signature |
|-----------|-----------------|---------------------------|---------------------|
| BIET | Evelyne | 1 ^{ère} Adjointe | |
| FRESNEAU | Jean-Luc | 2 ^{ème} Adjoint | |
| ROUSSEAU | Evelyne | 3 ^{ème} Adjointe | |
| MANCION | Bruno | 4 ^{ème} Adjoint | |
| TISSOT | Pauline | Conseillère | |
| DOUTRE | Enrique | Conseiller | |
| LE CLERRE | Laurent | Conseiller | Etait absent excusé |
| FLEURY | Karine | Conseillère | |
| MUNEREL | Florian | Conseiller | Etait absent excusé |
| SABATIER | Emmanuelle | Conseillère | |
| THENOT | Hélène | Conseillère | |
| GAIDAMOUR | Patrick | Conseiller | |
| PEAN | Marie-Françoise | Conseillère | |
| FATTOUH | Samy | Conseiller | Etait absent excusé |

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, *Thierry ELOY*